

## Interview

# Vanbreda fait figure de pionnier avec son assurance Récolte

Le climat étant de plus en plus imprévisible, l'assurance Intempéries globale qui protège contre les conséquences financières des pertes de récolte est dans l'air du temps.

En Flandre, les agriculteurs et horticulteurs qui veulent se protéger financièrement contre les conséquences d'une mauvaise récolte sont de plus en plus nombreux à recourir à l'assurance Intempéries globale. Cette assurance Intempéries est reconnue en Flandre depuis 2020. Près de la moitié des fruiticulteurs ont souscrit cette assurance au cours de la troisième année de récolte après son lancement. Toutefois, ce type de police est intéressant aussi pour les entreprises dont la production dépend de matières premières comme les céréales, le malt, le maïs et le lin.

L'assurance Intempéries globale est un nouveau marché en pleine croissance, notamment en raison des conditions climatiques plus extrêmes et des fonds publics difficiles à trouver. Le gouvernement flamand continuera à réduire progressivement l'intervention du Fonds des Calamités pour la supprimer totalement probablement d'ici 2026. Dans le même temps, un mécanisme de subvention flamand stimulera le marché de l'assurance Intempéries en Flandre et la transition vers l'assurance Intempéries globale. On ignore encore quelle sera l'approche du gouvernement wallon.

"En tant que courtier indépendant, nous offrons toute une série de solutions d'assurance et faisons par ailleurs figure de pionnier avec notre propre assurance Intempéries globale: l'assurance Récolte", déclare Veerle Geudens, experte climat et agriculture chez Vanbreda Risk & Benefits.



**Êtes-vous la première experte climat et agriculture chez Vanbreda Risk & Benefits?**

**Veerle Geudens:** "Oui, la fonction a été créée pour les besoins du marché. Notre rôle de courtier et de consultant en risques est de suivre les tendances et évolutions du marché de l'assurance et de développer des solutions d'assurance pour les nouveaux risques auxquels nos clients sont confrontés. Je suis originaire de Campine et je me suis toujours beaucoup intéressée à l'agriculture et au climat. L'assurance Intempéries globale va tout à fait dans ce sens."

**L'assurance Intempéries globale est-elle l'une des premières assurances contre les risques climatiques qui vise à faire face aux conséquences du changement climatique?**

"Cette assurance est en effet relativement nouvelle. Il existait autrefois une assurance contre la grêle, mais elle ne concernait que les fruiticulteurs. Cette

assurance couvre les fruits sur l'arbre contre la grêle et surtout contre ses conséquences. En parallèle, nous proposons désormais l'assurance Intempéries globale, qui offre une protection financière contre les conséquences plus larges des dommages provoqués notamment par la sécheresse, les pluies, les tempêtes, le froid et le gel. Cette assurance couvre donc les différents phénomènes météorologiques et concerne plus de récoltes (elle ne se limite pas à la fruiticulture)."

**Depuis combien de temps cette assurance Intempéries existe-t-elle?**

"Nous avons lancé l'assurance Intempéries globale lorsque le gouvernement flamand a décidé de supprimer progressivement le Fonds des Calamités pour les dommages qui peuvent affecter les récoltes des agriculteurs et horticulteurs et de subventionner la prime d'assurance Intempéries. La première année a été consacrée à la recherche et au développement. Nous voulions que cette assu-



rance soit la plus adaptée possible aux besoins des agriculteurs et entreprises. Nous y travaillons depuis deux ans et depuis cette année, nous constatons un intérêt fortement accru pour cette assurance. Cela s'explique aussi par le fait que le changement climatique est devenu un problème mondial."

### **Les moisissures et les invasions acridiennes sont-elles également couvertes?**

"Ce n'est pas encore le cas. Pour l'instant, nous mettons l'accent sur les phénomènes climatiques. Toutefois, il est évident que nous suivons et examinons tous les risques. Pour ce faire, nous travaillons étroitement avec nos partenaires du monde entier et partageons constamment nos connaissances et notre expérience."



*Veerle Geudens,  
experte climat et agriculture  
chez Vanbreda Risk & Benefits*

### **Comment fonctionne la subvention de prime accordée par le gouvernement flamand et à combien s'élève-t-elle?**

"Jusqu'à fin 2022, un agriculteur actif peut bénéficier d'une subvention s'élevant à 65% de la prime d'assurance annuelle (hors taxe d'assurance). De 2023 à 2026 compris, une intervention s'élevant

à 65% de la prime pour la plus grande superficie assurée des années 2020, 2021 et 2022 est encore prévue. La subvention sera supprimée progressivement à partir de l'année prochaine. Pour la superficie supplémentaire assurée, un maximum de 65% de la prime d'assurance est subventionné. Le pourcentage dépendra du budget disponible."

### **Comment cela se passe-t-il en Wallonie? Les autres pays sont-ils aussi en train d'adopter les assurances individuelles?**

"La suppression progressive du Fonds des Calamités et son remplacement par des subventions sont propres à la Flandre. La Wallonie examine actuellement quelles sont les ressources financières disponibles pour répondre aux

conséquences des phénomènes climatiques. Tous les pays n'adoptent pas la même politique de subvention qu'en Flandre. Certains gouvernements subventionnent davantage la prime d'assurance alors que d'autres le font moins, voire ne le font pas du tout. Chaque pays a sa propre approche. Par conséquent, certains agriculteurs flamands dont les terres sont transfrontalières sont également soumis à la réglementation allemande, néerlandaise ou wallonne."

### **Les entreprises qui dépendent des cultures agricoles pour leur production bénéficient-elles également de cette assurance contre les risques climatiques?**

"Absolument, l'exemple le plus évident est celui des fabricants de denrées alimentaires. Chez eux, l'accent est mis davantage sur l'afflux et la qualité des matières premières que sur la récolte. Prenons l'exemple des brasseurs qui transforment le blé, le malt et l'orge.

**“Ce type de police est intéressant aussi pour les entreprises dont la production dépend de matières premières comme les céréales, le malt, le maïs et le lin.”**

Toute perturbation de l'approvisionnement a un impact sur la production. Mais c'est aussi le cas des entreprises de surgélation ou des fabricants d'aliments pour bétail... Afin de satisfaire aux exigences de qualité, une garantie de qualité est déjà comprise aujourd'hui dans l'assurance Intempéries globale pour certaines cultures. C'est notamment le cas du lin, qui est souvent utilisé dans le secteur du textile et l'industrie automobile. L'impact d'une mauvaise récolte peut encore aller plus loin. Songez aux fabricants de machines agricoles et au secteur du transport qui subissent eux aussi d'importantes pertes de récolte."

"Nous observons de plus en plus souvent que les entreprises répartissent les risques afin de garantir le plus possible leur approvisionnement. Elles signent



des conventions d'achat, exploitent des terres agricoles pour leur propre compte et s'assurent pour couvrir leurs propres dommages ainsi que les éventuels dommages aux tiers, mais l'assurance contre les risques climatiques reste peu connue à l'heure actuelle. Une assurance Intempéries globale peut aider ces entreprises à limiter au maximum l'impact financier des conditions climatiques extrêmes sur leurs activités. Elles peuvent assurer leurs propres terres agricoles ou aider leurs agriculteurs à s'assurer, à l'instar des coopératives et associations professionnelles."

**En tant que courtier indépendant, vous proposez des polices du marché, mais avez-vous par ailleurs développé votre propre produit?**

"Nous proposons l'assurance Intempéries globale de la NV Hagelunie néerlandaise et la police Secufarm 6 de l'assureur allemand Vereinigte Hagel VVAG. En parallèle, nous innovons en proposant notre propre solution d'assurance Intempéries

globale avec un traitement unique des sinistres. Nous faisons en sorte d'optimiser les processus connus via la surveillance en ligne. Nous proposons notre assurance Récolte par le biais d'un assureur et réassureur allemand, mais nous la distribuons sous notre propre nom d'entreprise et avec notre logo."

**Combien coûte une telle assurance Récolte pour une entreprise agricole?**

"La prime varie en fonction de la culture, la superficie, l'emplacement des terres et la couverture d'assurance choisie. Deux exemples: une entreprise qui souhaite assurer 50 hectares de maïs en Campine paiera environ 8.000 euros par an et aura une franchise de 20%. Toujours en Campine, il faudra déboursier 24.000 euros par an pour assurer 50 hectares de pommes de terre. Dans les deux situations, l'entreprise est assurée à 100%, et le régime de subvention actuel de 65% du gouvernement flamand s'applique. Les primes nettes pour 2022 (hors taxes)

reviennent donc à 2.800 euros pour l'entreprise de maïs et à 8.400 euros pour le cultivateur de pommes de terre. Et si la récolte n'atteint que la moitié du tonnage attendu, l'entreprise qui cultive du maïs bénéficie d'une compensation financière de près de 45.000 euros et celle qui cultive des pommes de terre de 140.000 euros. Il s'agit d'un filet de sécurité financière important. C'est pour cela qu'on parle d'une 'assurance Récolte'. Si l'entreprise a suffisamment réparti ses risques, le filet de sécurité doit permettre que l'injection financière suffise pour compenser les pertes de maïs et de pommes de terre."

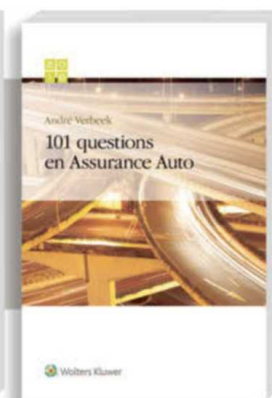
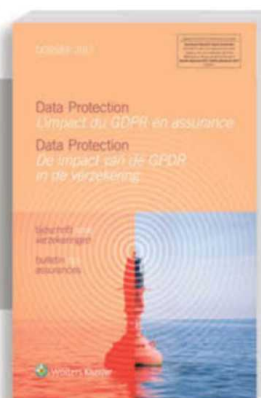
**Votre gestion des sinistres est-elle différente de la concurrence?**

"La méthode habituelle est la suivante: lorsqu'un sinistre se produit sur des terres, l'assureur vient faire un constat sur place avec des experts, après quoi des décisions relatives à la nature et à l'ampleur du sinistre sont prises. Une telle approche nécessite du temps et des



## Des clients satisfaits en permanence

Donnez le bon conseil en vous fondant sur une expertise sans faille. Avec Wolters Kluwer, suivez pas à pas l'actualité de la législation des assurances !



Découvrez toutes nos publications pour le professionnel des assurances sur

<https://shop.wolterskluwer.be>

 **Wolters Kluwer**  
When you have to be right

## CONDITIONS DE SUBVENTION



Les assurances Intempéries sont une matière internationale. En Flandre, la décision est prise annuellement en ce qui concerne les polices qui feront l'objet d'une subvention du gouvernement flamand. En 2022, six polices ont été reconnues: l'assurance Récolte de Vanbreda Risk & Benefits, Secufarm 6 de l'assureur allemand Vereinigte Hagel VVAG, les polices Intempéries de KBC 'Brede Weersverzekering' et 'Brede Weersverzekering Bos Fruit Aardappelen' en collaboration avec l'assureur mutualiste néerlandais BFAO UA, la police Intempéries 'Brede Weersverzekering België' de l'assureur néerlandais NV Hagelunie et l'assurance Intempéries globale des compagnies d'assurance mutualistes AgriVer BA et BFAO UA.

La Flandre a défini les conditions auxquelles un contrat d'assurance doit satisfaire pour pouvoir faire l'objet de cette subvention. Seules les assurances avec un seuil de dommage de 20% entrent en ligne de compte. Cela signifie que l'assureur n'indemnise que si les dommages atteignent 21% (conformément aux conditions de la police). Si une assurance prévoyait une indemnisation à partir d'un seuil de dommage inférieur, par exemple à partir de 15%, la tranche de prime correspondant à cette couverture supplémentaire n'entrerait pas en ligne de compte pour la subvention.

Informations: [vlaanderen.be](http://vlaanderen.be), département de l'Agriculture et de la Pêche, assurances Intempéries globales reconnues en 2022.



disponibilité de tous les chiffres. Nous comparons le rendement estimé d'un champ au début de l'année avec ce qu'il a réellement produit et nous indemnisons sur cette base. En attendant, l'agriculteur peut évidemment continuer à travailler.

Une averse de grêle ou une inondation locale n'a rien à voir avec une longue période de sécheresse. Un champ situé à Kasterlee peut subir une averse de grêle tandis qu'il n'y aura absolument rien dans un autre champ à Tielon, quelques kilomètres plus loin. Nous surveillons ces événements locaux avec des données locales spécifiques au moment même où ils se produisent. Nous observons les images satellite pour cet agriculteur spécifique à Kasterlee et nous regardons où le nuage de grêle est passé."

### **Vous ne vous rendez donc plus sur place pour vérifier les récoltes?**

"Non. On pourrait toujours le faire, mais ce n'est plus nécessaire grâce à notre plateforme de pointe. Dans notre rôle de courtier, nous sommes proches de notre client et nos lignes de communication sont courtes, surtout en cas de sinistre. Pour l'assureur de notre assurance Récolte, les chiffres, les statistiques et les images de la plateforme numérique suffisent dans tous les cas pour pouvoir indemniser un dommage. Dans de tels moments, notre but est d'agir très vite afin de soulager nos clients immédiatement."

**Hans Housen**

efforts de la part de toutes les parties concernées. Grâce à notre assurance Récolte, nous voulons rompre avec cette logique. Via notre plateforme numérique, nous surveillons une multitude de facteurs qui ont un impact sur tous les champs, ce qui nous permet d'avoir un bon aperçu, à tout moment, de la croissance et de l'état de la récolte, ainsi que du sol et de ses facteurs environnementaux. La période de floraison du maïs s'étend par exemple de juin à août. Des températures supérieures à 30 degrés pendant plusieurs semaines à un moment aussi crucial de la floraison de la plante signifient qu'elle portera moins de fleurs, moins de graines et que la récolte sera par conséquent moins importante, et souvent aussi de moins bonne qualité. La plateforme nous permet de constater immédiatement les dom-

mages. Il n'est plus nécessaire d'envoyer un expert en assurances sur place pour évaluer le préjudice."

### **Une sécheresse n'a rien à voir avec une averse de grêle. Comment cela influence-t-il votre approche?**

"En effet, la sécheresse de cet été est typiquement un événement de grande portée. Les effets sont observables de la côte jusqu'au Limbourg et chaque agriculteur en a fait les frais. Notre approche est basée sur les chiffres. Les données historiques sur la production agricole en Flandre révéleront que les rendements de cette année sont différents de ceux des années précédentes et d'il y a plusieurs années. Pour les rendements exacts, il faudra évidemment attendre la fin de toutes les récoltes du champ et la